

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 JUIN 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Budget supplémentaire
2014 - Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 juin 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 20 juin 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juin 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille quatorze, le 19 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juin deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Monsieur PETROVIC

N° DE DOSSIER : 14 E 13a

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2014 – VILLE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Administratif pour l'exercice 2013 et de voter l'affectation du résultat 2013.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2014.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE VILLE

Il s'équilibre en recettes et en dépenses : **13 847 152,67 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Mesures nouvelles	Restes à réaliser	Résultat reporté	Affectation excédent fonctionnement	TOTAL
Dépenses	2 777 910,76 €	10 277 382,11 €			13 055 292,87 €
Recettes	2 777 910,76 €	534 175,60 €	2 855 065,74 €	6 888 140,77€	13 055 292,87 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Mesures nouvelles	Résultat reporté	TOTAL
Dépenses	791 859,80 €	-	791 859,80 €
Recettes	73 742,02 €	718 117,78 €	791 859,80 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

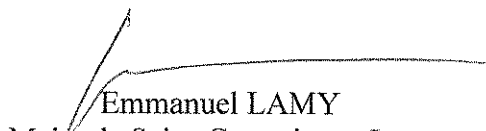
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE (pouvoir à Madame GOMMIER), Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL votant contre,

ADOpte le Budget Supplémentaire de la Ville pour 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye